



# PRÉFET DE L'ESSONNE

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement,  
de l'aménagement et des transports d'Île-de-France  
Unité départementale de l'Essonne



**PRÉFET  
DE L'ESSONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **COMMISSION DE SUIVI DE SITE 2023 ESTHIMA**

Actions de la DRIEAT

# Contrôle inopiné Air 2022

30-31 mars 2022

Thèmes abordés : Mesures aux rejets atmosphériques

Écarts relevés par l'inspection :

| Polluant ou paramètre | Valeur mesurée          | Valeur limite réglementaire | % de dépassement |
|-----------------------|-------------------------|-----------------------------|------------------|
| Four R300 / CO        | 222,1 mg/m <sup>3</sup> | 100 mg/m <sup>3</sup>       | 122,00 %         |
| Four R300 / PCDD/PCDF | 0,23 ng/m <sup>3</sup>  | 0,10 ng/m <sup>3</sup>      | 130,00 %         |

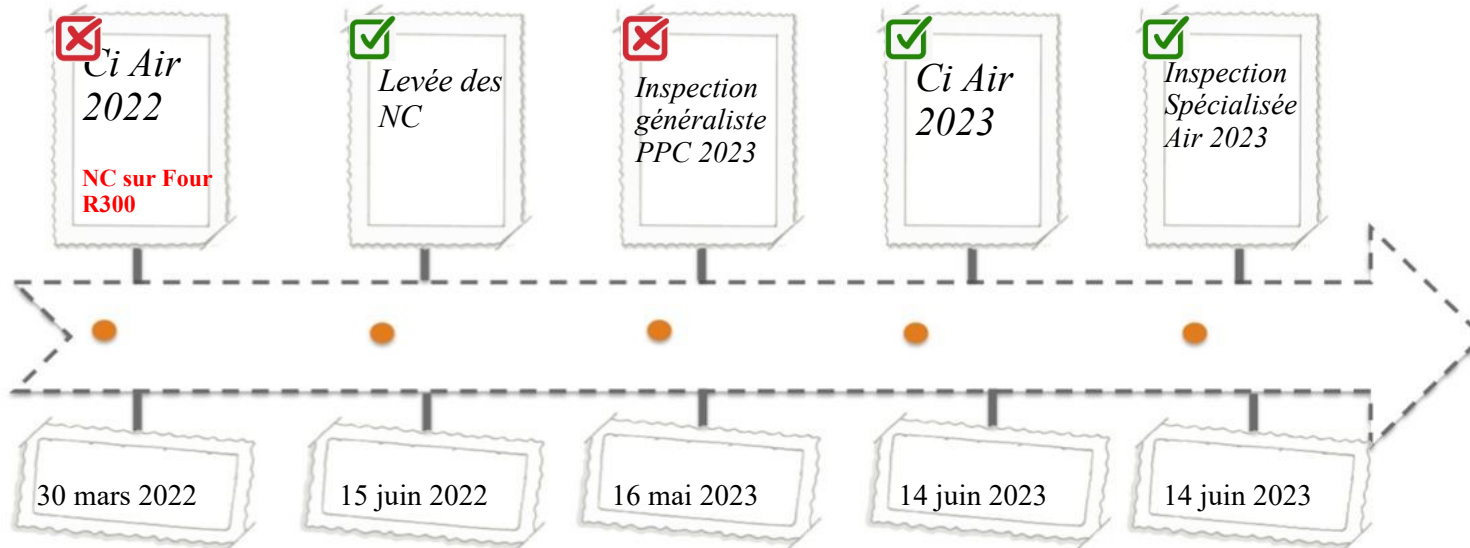
- L'exploitant avait indiqué que le four était en défaut lors du contrôle inopiné.
- La contre analyse des rejets atmosphériques du 15-16 juin 2022 ne montre aucun dépassement.

**Action de l'inspection : contrôle resserré prévu sur l'année 2023.**

# Programmation 2023

Contrôle resserré sur l'année N+1 lorsque le contrôle inopiné sur l'année N relève une non conformité.

Déroulé de l'année 2022 et programmation 2023 :



# Inspection généraliste : Plan Pluriannuel de Contrôle 2023

## 16 mai 2023

- Thèmes abordés :**
- Situation administrative,
  - Suites de la précédente inspection,
  - Prélèvement et consommation d'eau,
  - Prévention de la pollution des eaux,
  - Risques chroniques,
  - Risques accidentels,
  - Déchets,
  - Risques technologiques.

### Écarts relevés par l'inspection :

- La consommation d'eau 2022 dépasse le seuil autorisé fixé à 590m<sup>3</sup> par arrêté préfectoral du 23 mars 2017.
- L'exploitant doit maintenir l'ouvrage d'isolement du site en état de marche, le signaler, le rendre actionnable en toutes circonstances.
- L'exploitant est tenu de produire un plan de localisation des risques.

# Contrôle inopiné Air et Inspection dans le cadre de l'action nationale Air 2023

14 juin 2023

**Thèmes abordés :** mesures aux rejets atmosphériques  
prévention des pollutions atmosphériques.

**Écarts relevés par l'inspection :**

- Aucune non-conformité n'a été relevée.